Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 7

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gradués dont la valeur physiologique est certaine et le classement basé sur des propriétés nettement indiquées.

La leçon de gymnastique n'est pas une juxtaposition quelconque ni une combinaison de mouvements de pure imagination; c'est une sélection de moyens de perfectionnement. Chaque leçon doit être complète, utile, graduée, intéressante, conduite avec ordre et énergie.

La gymnastique éducative ainsi comprise est la véritable gymnastique scolaire; elle laisse de côté toute spécialisation, mais permet d'obtenir — sur un grand nombre à la fois et sur tous — une amélioration fonctionnelle, qui permettra d'aborder avec succès et sans danger les exercices virils de l'application convenant à l'âge adulte. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES

T

Revue de Fribourg. — Sommaire de mars 1908. — P. M. de Munnynck: L'idée chrétienne du salaire. — G. de Reynold: Jean-Jacques Bodmer et Jean-Jacques Rousseau. — P. Juillerat: Des conditions de l'habitation et de la lutte contre la tuberculose. — Henri Schoen: Sully-Prudhomme, philosophe et poète (suite et fin). — P. de Labriolle: Chronique. Une nouvelle Histoire de la littérature romaine. — A travers les Revues. — Livres nouveaux.

П

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie et sous la direction de Charles Knapp, Maurice Borel et V.'Attinger, éditeur. — Le vingtième fascicule de cet important ouvrage se termine au mot Tofa ou Vers les Tors, canton du Valais. Cinq volumes du Dictionnaire ont maintenant paru. La Direction du D. G. S. met en vente les couvertures du Dictionnaire géographique, belles et solides, qui sont cédées aux souscripteurs au prix de 2 fr. l'exemplaire. Le port et l'emballage sont comptés en sus. La Direction se charge aussi de la reliure complète de chaque volume au prix de 3 fr. 75, la couverture comprise. La reliure se fait au fil de chanvre et non pas au fil de fer.

Chronique scolaire

Confédération. — La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, à Sion, du 13 juillet au 8 août 1908, le XXIII^{me} cours normal suisse

de travaux manuels, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton du Valais.

Le cours normal se divise en cinq parties: 1° le cours élémentaire et le travail en bois naturel; — 2° le cartonnage; — 3° le travail du bois à l'établi; — 4° la sculpture; — 5° le modelage. La finance d'inscription pour chacune de ces sections est fixée à 65 fr., payable dans la première semaine du cours.

Les frais de logement et de pension s'élèveront à environ 90 francs.

L'enseignement sera donné en français et en allemand. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 mai au plus tard. Le directeur du cours, M. Ed. Oertli, a Zurich, donnera tous les renseignements qui pourraient lui être demandés.

Cours de vacances. — Les Universités de Berne et de Bâle avaient formé le projet de donner cette année des cours de vacances pour la Suisse allemande. Elles viennent de renoncer à ce louable projet. Telle est du moins la nouvelle que nous apporte la Schweiz. Lehrerzeitung. Les Pädagogische Blätter émettent le vœu que l'Université de Fribourg ne suive pas cet exemple, afin que la Suisse allemande ne soit point privée d'un enseignement si bien inauguré l'année dernière. Il est permis d'en dire autant de la Suisse romande.

Fribourg. — Par Bref apostolique du 15 mars, Sa Sainteté Pie X a nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, M. le Dr Wagner, professeur à l'Université de Fribourg, en récompense de sa collaboration à l'œuvre de la restauration du du plain-chant.

— Parmi les communes amies de l'école, il faut encore citer celle de Granges (Veveyse), qui vient d'élever de 1300 à 1500 fr. le traitement de son instituteur. Honneur à cette commune et à ses autorités, qui ont compris tout le dévouement de leur maître et la valeur de l'instruction primaire!

Zurich. — Les instituteurs de cette ville, réunis en assemblée générale, ont examiné la question importante de la transformation de l'école primaire actuelle, dont l'organisation leur paraît manquée. Ils demandent de faire retarder d'une année l'entrée de l'enfant à l'école primaire, de diminuer le nombre des élèves admis dans la même classe, de commencer l'enseignement de l'arithmétique trois ou quatre ans plus tard que dans l'organisation actuelle, enfin d'augmenter le nombre de courses et de jeux en plein air. L'assemblée a émis le vœu qu'on établisse quelques écoles, dans lesquelles on essayerait d'appliquer ce nouveau programme et les principes de ce système.